



Prorogation permis de conduire

Par **Thipat35**, le **24/08/2020 à 14:08**

Bonjour,rrnrJ'ai passé ma visite le 22 juillet avec avis favorable suite à annulation de permis. Mon délai de dépôt de dossier était le 29/06/2020 or, avec le confinement, aucune possibilité de poursuivre mes démarches dans les temps. J'ai passé mes tests psychotechniques le 15 juin 2020 et j'ai réussi à avoir une visite médicale que le 22/07.rrnrMon dossier ANTS a été commencé le 16 juin sur le site ANTS. J'ai eu un retour qui me précise que je dois repasser la pratique du permis de conduire mon permis date de 1989. Il existe un report des dépôts suite au confinement avec l'ordonnance du 25 mars, qui reporté au 24 août ?rrnrMerci de votre réponse.rrnrCordialement.